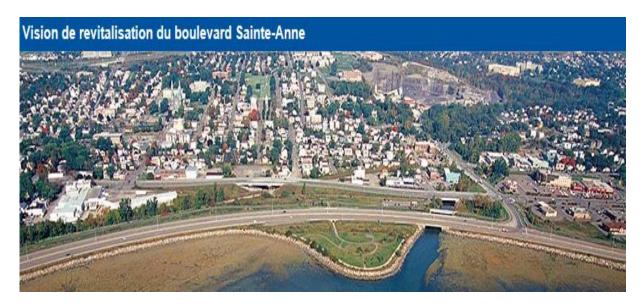


Rapport de la consultation en ligne sur la Vision de revitalisation du boulevard Sainte-Anne et ses abords



I. Mise en contexte

La Ville de Québec désire revitaliser le boulevard Sainte-Anne et ses abords, situés dans l'arrondissement de Beauport. Pour cela, elle s'est dotée d'un outil de planification détaillée pour encadrer les futures interventions qui est la Vision de revitalisation du boulevard Sainte-Anne et ses abords.

À la suite du dépôt du Plan directeur du littoral est de la Commission de la Capitale Nationale (CCNQ) à l'été 2016, la Ville de Québec a décidé d'arrimer sa planification à celle de la CCNQ et a proposé à la population un avant-projet de revitalisation du boulevard Sainte-Anne lors d'un atelier participatif tenu en janvier 2017 où plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes. Les résultats de cet atelier ont permis de poursuivre la planification afin de proposer la présente vision à la population. La Vision de revitalisation du boulevard Sainte-Anne expose donc une approche concertée du développement et a pour objet de donner un signal fort auprès des partenaires externes désirant participer à l'amélioration du boulevard Sainte-Anne et de son environnement immédiat.

II. Présentation de la démarche consultative

Depuis 2013, la Ville a mis en place un vaste exercice de consultation auprès de la population du secteur afin de préparer une planification détaillée des interventions municipales à déployer dans les prochaines années. Ainsi, au printemps 2013, la Ville de Québec a tenu quatre séances de remue-méninges, suivies d'un sondage en ligne et de deux soirées de consultation tenue par les conseils de quartier du Vieux-Moulin et des Chutes-Montmorency. Les citoyens du secteur ont été sollicités afin d'apporter leurs connaissances sur le quotidien de leur milieu de vie et de donner leur avis sur les problématiques de la qualité de l'aménagement urbain, des constructions, des déplacements, du stationnement, etc.

En janvier 2017, la Ville de Québec a poursuivi la planification de ce secteur en proposant un avant-projet de revitalisation du boulevard Sainte-Anne. La population a été invitée à contribuer à la démarche lors d'un atelier participatif tenu le mercredi 18 janvier 2017.

En juin 2017, la Ville de Québec a tenu une séance d'information publique ainsi que des cliniques d'information citoyenne, concernant de futures modifications à la réglementation d'urbanisme (règlement omnibus). Cette démarche s'inscrivait en amont de la phase de consultation plus formelle, tenue en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Entre le 21 septembre et le 22 octobre 2017, la Ville de Québec a entamé la dernière phase de consultation en invitant les citoyens à se prononcer sur le contenu de la Vision de revitalisation par le biais d'un sondage en ligne.

En tout, 271 personnes, majoritairement des résidants de l'arrondissement de Beauport, ont répondu au questionnaire qui comprenait une trentaine de questions, dont trois questions ouvertes. Les commentaires recueillis ont été analysés et sont résumés dans le présent rapport.

Pour chacune des questions, les résultats sont présentés sous forme graphique et ils sont suivis d'une synthèse des commentaires regroupés par thème, le cas échéant. L'ordre de présentation des commentaires est déterminé par le nombre d'occurrences, les commentaires qui reviennent le plus souvent étant présentés en premier. Le nombre approximatif de commentaires est mentionné entre parenthèses.

III. Zone d'intervention

La zone d'intervention s'étend sur une distance d'environ 6,2 km partant de la rue Jean-de-Clermont à l'ouest jusqu'à l'intersection du boulevard avec l'accès au parc de la chute Montmorency à l'est. La zone d'intervention inclut approximativement les terrains au sud de la falaise de Beauport jusqu'à la limite du corridor du littoral et conséquemment, exclut l'autoroute Dufferin-Montmorency et les rives du fleuve Saint-Laurent. Toutefois, afin s'assurer un meilleur arrimage avec le Plan directeur du littoral Est de la Commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ), des actions hors de la zone d'intervention sont proposées, notamment dans le but de réaffirmer l'intérêt de la Ville de Québec à bonifier les accès visuels et physiques au fleuve Saint-Laurent. Également, afin de mieux saisir les enjeux particuliers, la zone d'intervention a été segmentée en trois secteurs, soit Giffard, Éverell et Montmorency.

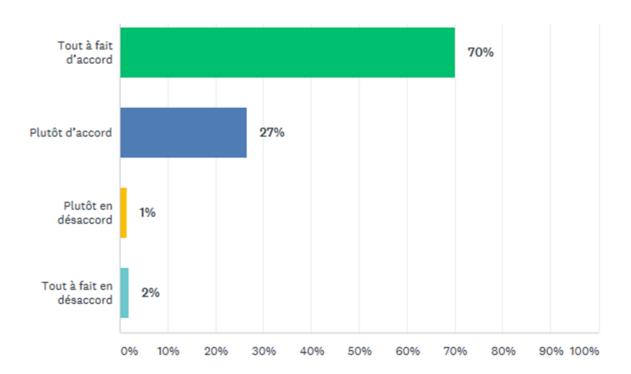


IV. Faits saillants

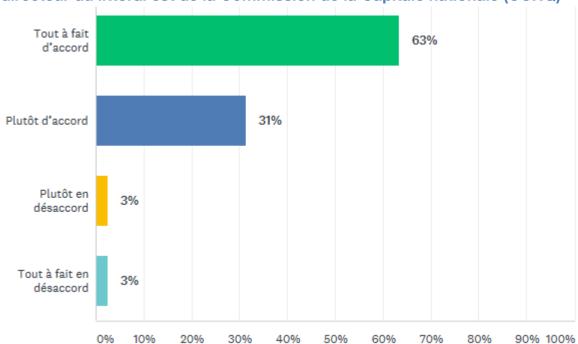
- 271 personnes ont répondu au questionnaire en ligne, dont presque la moitié (43%)
 habitent précisément dans la zone d'intervention du boulevard Sainte-Anne (Giffard,
 Everell et Montmorency).
- Le groupe d'âge des 35 à 44 ans et des 55 à 64 ans furent les plus nombreux à répondre, soit respectivement 22% et 23% des réponses.
- 69% sont des travailleurs.
- 60% des répondants disent fréquenter le secteur du boulevard Sainte-Anne et ses abords plusieurs fois semaine ou même tous les jours.
- Les principaux motifs qui amènent les gens à fréquenter le secteur sont : lieu de transit (28%) ou de résidence (23%) ou pour les loisirs et activités sportives (20%).
- Il est clair que la priorité des répondants est l'accès au fleuve, sa mise en valeur et la protection de ses percées visuelles. En effet, ce thème revient dans une majorité de commentaires, toutes questions confondues et obtient un haut taux d'adhésion.
- D'autres thèmes sont aussi très souvent évoqués, tels qu'augmenter le verdissement des abords du boulevard Sainte-Anne, y aménager un parc et des espaces publics répondant aux besoins des résidants, ainsi qu'accentuer la sécurité des utilisateurs.
- Les résultats des questions concernant le développement économique ou résidentiel du boulevard Sainte-Anne et ses abords obtiennent un taux d'adhésion plus faible. Entre les deux, les répondants sont davantage en accord avec le développement économique que résidentiel. Dans un même ordre d'idée, les répondants souhaitent une meilleure intégration et cohabitation des usages.
- Enfin, 97% des répondants sont d'accord avec la Vision de revitalisation proposée par la Ville.

V. Résultats de la consultation en ligne

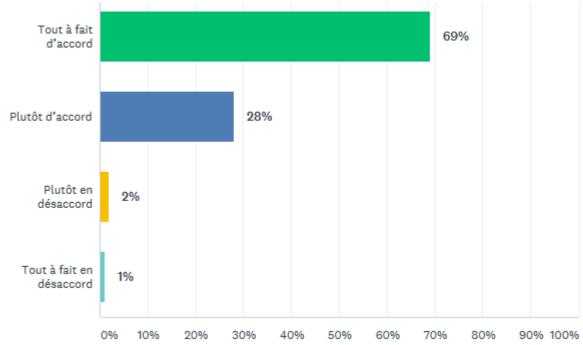
Question 1 : Dans quelle mesure adhérez-vous à la Vision de revitalisation proposée par la Ville ? Vision de revitalisation: Réaliser une planification intégrée visant à réaménager le boulevard Sainte-Anne et ses abords de manière à créer un corridor urbain complet et à susciter le développement de projets immobiliers porteurs, et ce, dans le but de façonner un milieu de vie dynamique et vivant.



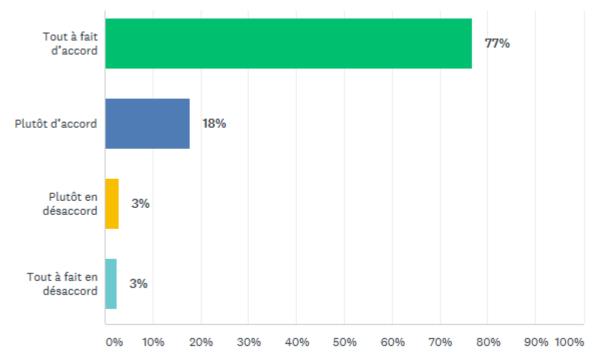
Question 2 : Arrimer la vocation du boulevard et ses abords avec le Plan directeur du littoral est de la Commission de la Capitale nationale (CCNQ)



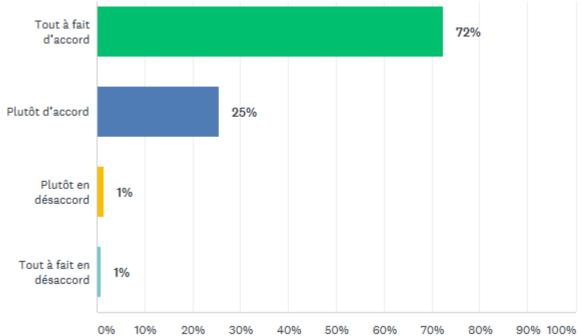
Question 3 : Établir le design du boulevard en fonction des contraintes et potentiels du milieu



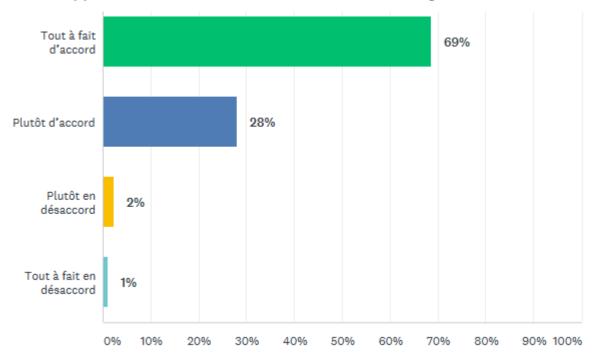
Question 4 : Maintenir la fonctionnalité du boulevard tout en intégrant des éléments favorisant le transport collectif et actif



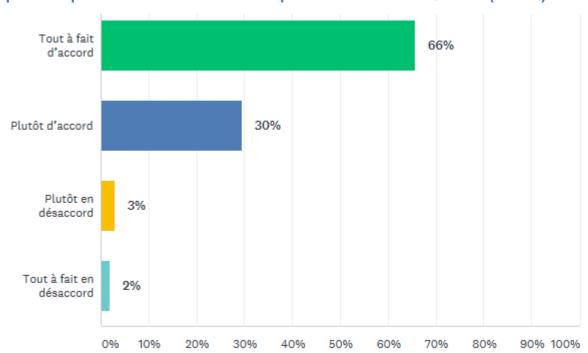
Question 5 : Établir une planification à court, moyen et long terme et cibler les interventions municipales prioritaires



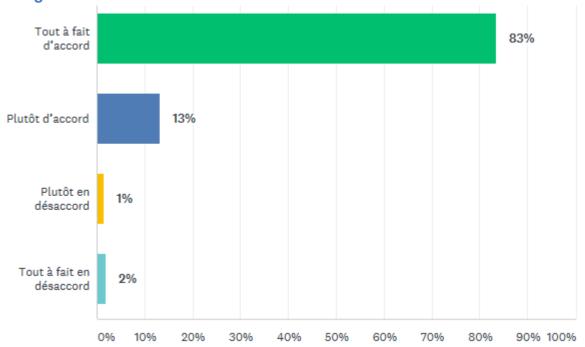
Question 6 : Mettre en place des outils réglementaires favorisant le redéveloppement du secteur et la cohabitation des usages



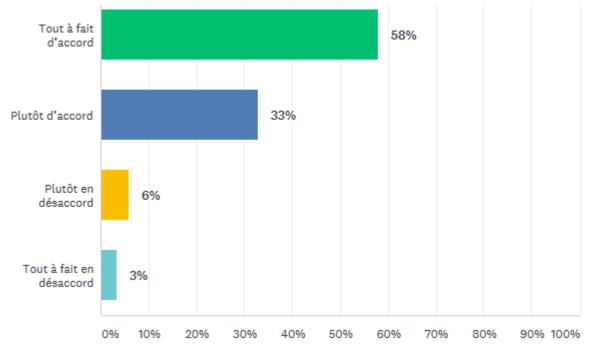
Question 7 : Réaliser des aménagements ponctuels afin d'augmenter la sécurité et le confort des utilisateurs du boulevard, et ce, en fonction des interventions prévues par la Commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ)



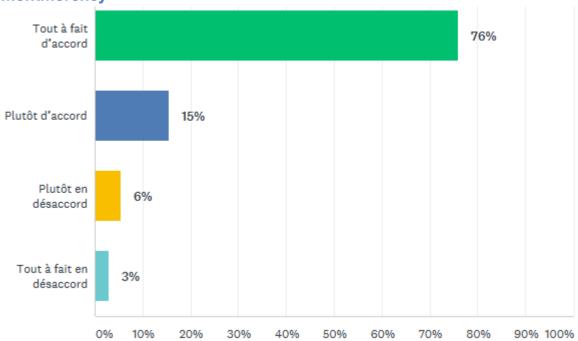
Question 8 : Réaliser des aménagements ou mettre en place des incitatifs afin d'augmenter le verdissement des abords du boulevard



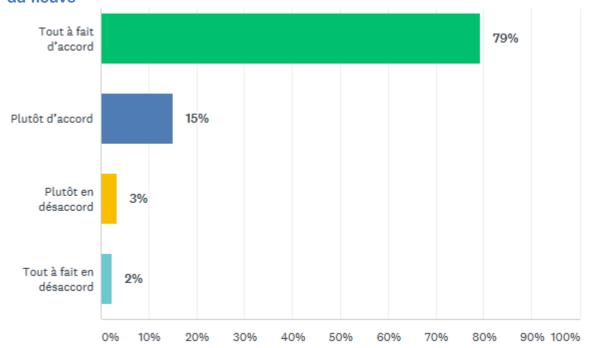
Question 9 : Évaluer la possibilité d'intégrer des fonctions non contraignantes de haute technologie associées aux activités médicales ou connexes à celles-ci dans le secteur Giffard et D'Estimauville



Question 10 : Aménager un parc sur le site de l'ancien dépôt à neige Montmorency

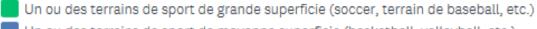


Question 11: Évaluer la faisabilité d'un concept de piste récréative en bordure du fleuve



Question 12 : Selon vous, quels sont les éléments que l'on devrait retrouver dans le futur parc ? Sachant qu'il ne sera peut-être pas possible d'inclure tous les éléments dans le parc, veuillez indiquer le niveau d'importance que vous accordez à chaque élément





- Un ou des terrains de sport de moyenne superficie (basketball, volleyball, etc.)
- Des espaces naturels avec fleurs, arbres et arbustes
- Des modules de jeux pour enfants
- Des équipements pour les activités de type planche à roulette
- Des équipements et du mobilier dédiés à l'observation du fleuve
- Des espaces et du mobilier de détente (bancs, tables à pique-nique, etc.)
- Des terrains de pétanque 📕 Une patinoire hivernale 📗 Un parc canin

Autres éléments¹

Cette question permettait aux participants de suggérer d'autres éléments que l'on pourrait retrouver dans le futur parc.

En priorité, il ressort de cela que, d'une part, les participants souhaitent y voir réaliser un espace de verdure permettant à tous les groupes d'âge de se détendre, se rencontrer, se reconnecter avec la nature et y retrouver de la fraîcheur (15). D'autre part, on souligne que l'accès au fleuve Saint-Laurent ou du moins son observation devrait être une priorité absolue (14). D'ailleurs, certains suggèrent la construction d'une tourelle (5). L'élément sécurité du lieu est aussi abordé (4).

Parmi les **installations de loisirs et équipements municipaux** proposés, autres que ceux répertoriés dans la question 12, on retrouve : jeux d'eau pour enfants (14) ; équipements d'entraînements pour les adultes et les aînés (8) ; piscine (4) ; patinoire (2) ; pistes de ski de fond (2) et aires de planches à roulettes (1) ; golf (1) ; parc canin avec gazon et arbres (2) ; jardins communautaires (4) ; stationnement pour les vélos (5) et station de réparation de vélos (1) ; équipement à BBQ (3) ; pêche (1) et camping (1).

On propose de faciliter l'accès au parc grâce à un stationnement (3) et par le biais de connexion avec les pistes cyclables (2) même en hiver (1).

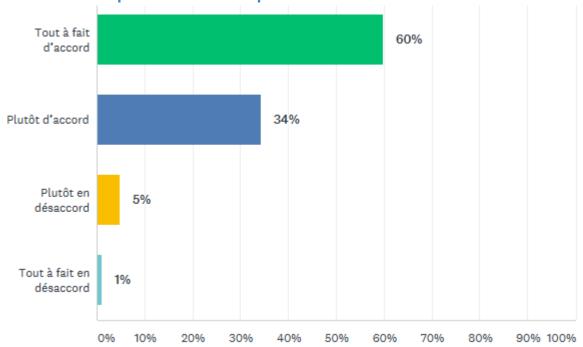
Enfin, la présence de camions-restaurants (3), de panneaux d'interprétation historiques (2) ou d'œuvres d'art (1) est proposée.

Finalement, certains (6) ne souhaitent pas de parc à cet endroit. Surtout, si cela est pour compromettre l'implantation du parc urbain prévu sur le terrain adjacent du centre communautaire des Chutes (2). D'autres préféreraient que ce lieu soit développé en projets immobiliers (2), ou reste tel quel (2).

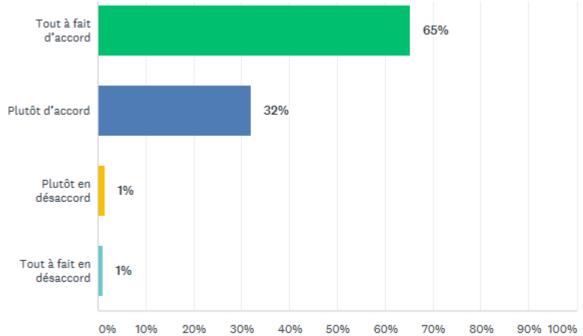
_

¹ L'ordre de présentation des commentaires est déterminé par le nombre d'occurrences, les commentaires qui reviennent le plus souvent étant présentés en premier. Le nombre approximatif de commentaires est mentionné entre parenthèses.

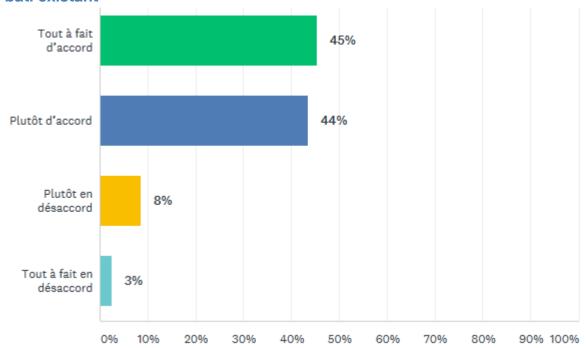
Question 13 : Tirer profit de la venue d'entreprises structurantes dans le secteur D'Estimauville pour créer des emplois et attirer de nouveaux résidents



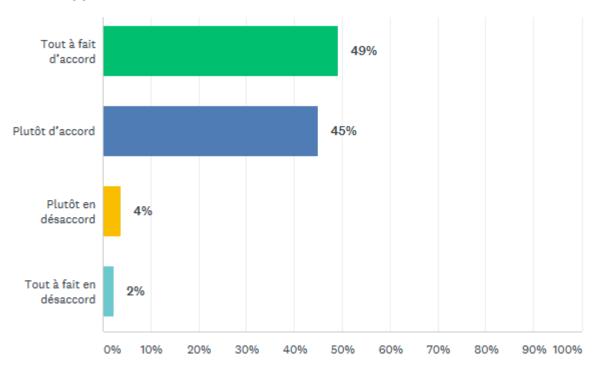
Question 14 : Favoriser la venue de fonctions urbaines compatibles, notamment des équipements publics de loisirs, des habitations, des services de proximité et des activités économiques non contraignantes



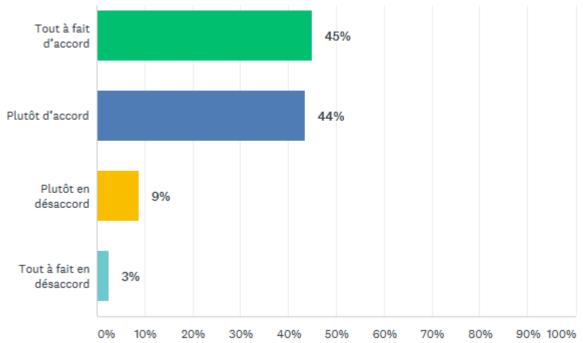
Question 15: Générer des conditions favorables aux investissements privés, notamment pour la construction d'immeubles neufs et la rénovation du cadre bâti existant



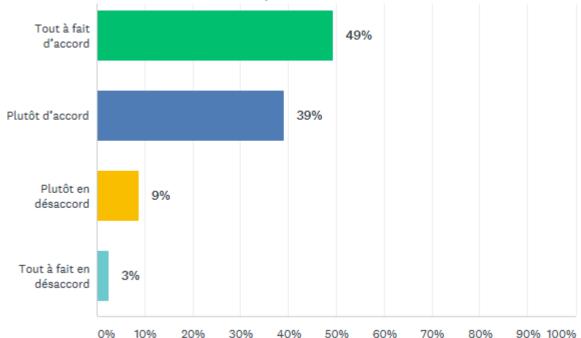
Question 16. Favoriser la réhabilitation des friches urbaines pour le redéveloppement du secteur



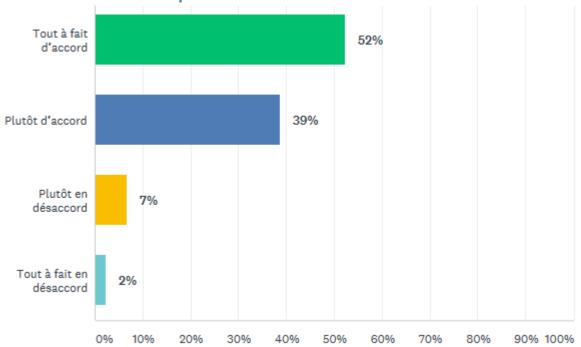
Question 17 : Permettre une densification douce du tronçon, notamment lors de la construction de nouveaux immeubles



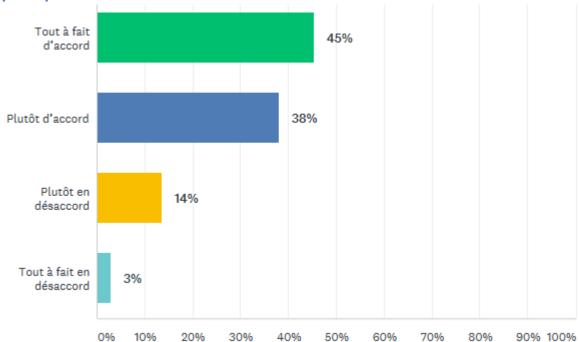




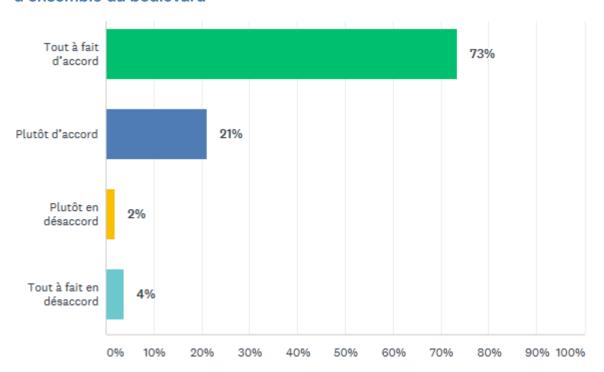
Question 19 : Mettre en place un cadre règlementaire n'autorisant que des fonctions urbaines compatibles



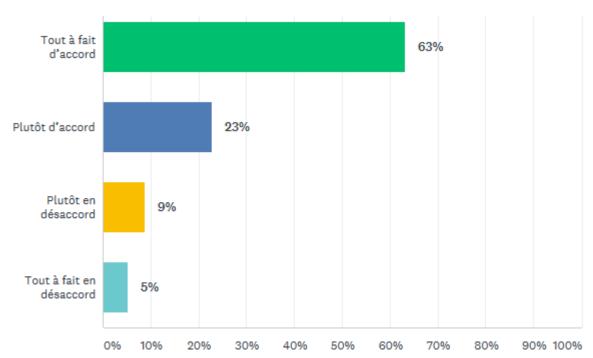
Question 20 : Établir un cadre règlementaire exigeant que les façades principales soient en front du boulevard



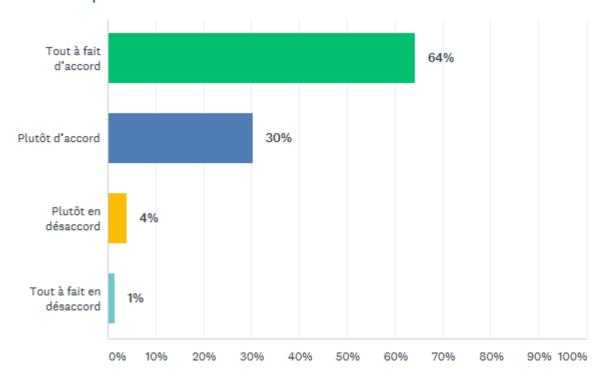
Question 21 : Collaborer à la bonification de la desserte en transport en commun en intégrant les besoins en infrastructure du RTC dans la planification d'ensemble du boulevard



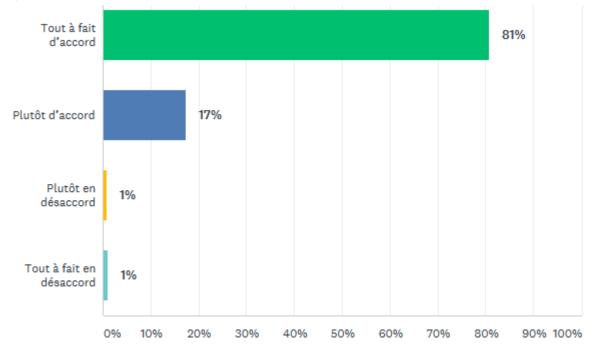
Question 22 : Augmenter la place réservée au transport actif et collectif dans l'emprise du boulevard



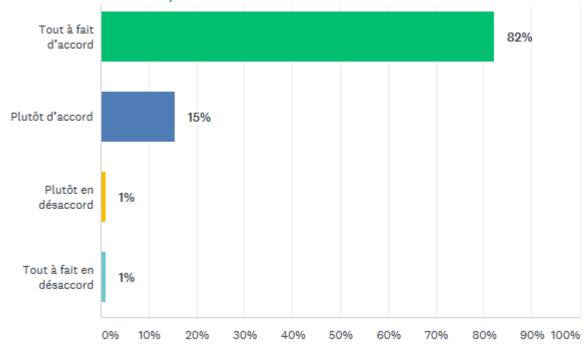
Question 23 : Limiter les impacts générés par la présence d'infrastructures lourdes à proximité ou directement dans la zone d'intervention



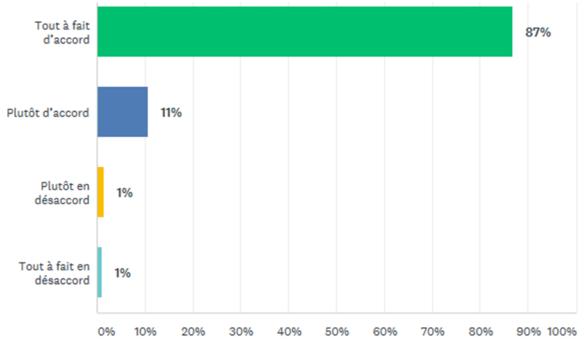
Question 24 : Accentuer la sécurité et le sentiment de sécurité des utilisateurs



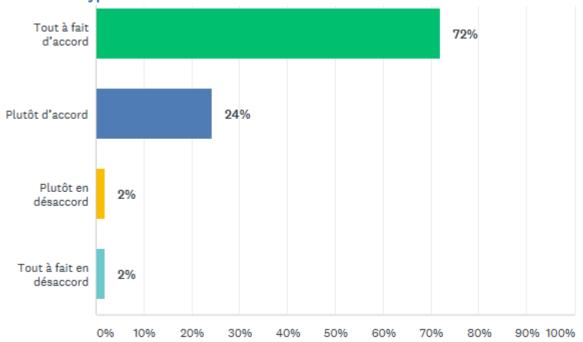
Question 25 : Mettre en place des espaces publics de qualité répondant aux besoins des résidants, des visiteurs et des touristes



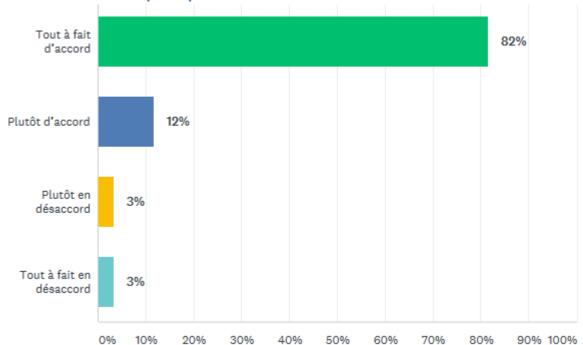
Question 26 : Aménager des sites et prévoir des équipements mettant en valeur le fleuve Saint-Laurent et ses berges



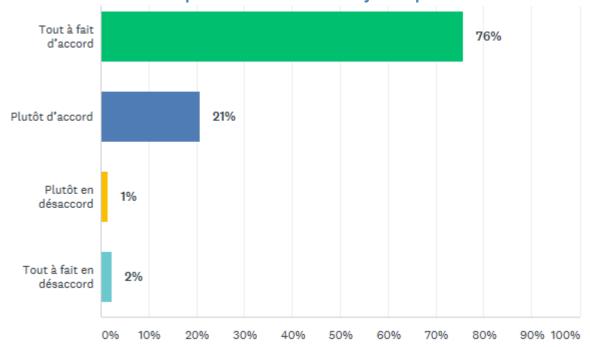
Question 27: Implanter du mobilier urbain en fonction des besoins des différents types d'utilisateurs



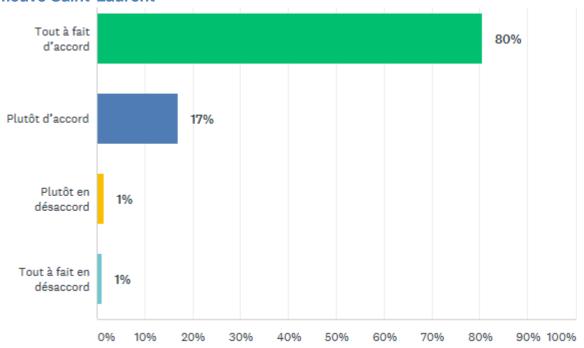
Question 28 : Tirer profit de l'arrêt des activités du dépôt à neige Montmorency afin de créer un espace public d'intérêt



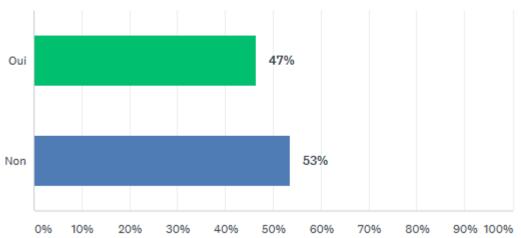
Question 29: Réaliser des aménagements démontrant à court terme la volonté de la Ville de mettre en place un milieu de vie dynamique et intéressant



Question 30 : S'inscrire dans la vision du Plan directeur du Littoral Est afin de promouvoir l'importance d'avoir davantage d'accès visuels et physiques au fleuve Saint-Laurent



Question 31 : Commentaires généraux. Avez-vous des commentaires ou suggestions concernant la vision, les objectifs ou les interventions proposées en vue de revitaliser le boulevard Sainte-Anne et ses abords ?



Nous avons obtenu 122 commentaires à cette question. Selon leur nature, nous avons regroupé ceux-ci en 5 thèmes par ordre de popularité :

- Déplacement et mobilité (35% des commentaires)
- Espaces verts et verdissement (27% des commentaires)
- Usages et cadres bâtis (13% des commentaires)
- Aménagements et mobiliers urbains (13% des commentaires)
- Développement économique (12% de commentaires)

Déplacement et mobilité (54):

- Transport en commun (17):
 - Bonifier et améliorer son efficacité (12)
 - Ajouter des voies réservées pour autobus (3)
 - Aménager un parc-o-bus (2)
- Pistes cyclables (15):
 - Favoriser le déplacement sécuritaire pour le vélo utilitaire (8)
 - Faire un axe cyclable en bordure du fleuve en continu comme celui que l'on retrouve sur le boulevard Champlain (5)
 - Déneiger le réseau de piste cyclable l'hiver (2)
- Stationnement (6):
 - Accessible et gratuit (3)
 - Sans encombrer les rues résidentielles situées autour des tours de bureaux ou le boulevard Sainte-Anne (3)

- Transformer le boulevard Saint-Anne en un boulevard urbain accessible aux piétons, avec des voies rétrécies, des trottoirs refaits et une plantation d'arbres (8)
- Réduire la vitesse de la circulation (5)
- Favoriser une plus grande fluidité de la circulation sur le boulevard Saint-Anne et avec ses connexions (3)

Espaces verts et verdissement (42) :

- Fleuve (33):
 - Ajouter et favoriser des accès au fleuve (16)
 - S'inspirer de la Promenade Champlain pour aménager la bordure du fleuve et ses accès (7)
 - > Redonner et conserver les percées visuelles sur le fleuve aux résidants (4)
 - Protéger et favoriser l'habitat des oiseaux migrateurs (4)
 - Revitaliser les battures (2)
- Plantation d'arbres (9) :
 - Le long du boulevard Saint-Anne (5)
 - ➤ Le long du littoral (2)
 - Sans brimer les percées visuelles vers le fleuve (2)

Usages et cadres bâtis (21) :

- Continuer à densifier au niveau résidentiel (6)
- Éviter les constructions hétéroclites de mauvais goût, construites avec des matériaux de mauvaise qualité (5)
- Construire des immeubles ayant leur façade sur le boulevard (3)
- Éviter les édifices en hauteurs le long du fleuve afin de conserver les percées visuelles (3)
- Équilibrer la vocation résidentielle et commerciale pour d'obtenir des services de proximité dans le quartier (2)
- Privilégier des résidences pour personnes âgées (2)

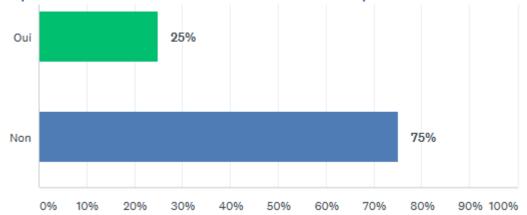
Aménagements et mobilier urbains (21) :

- Installer des équipements sportifs (5)
- Installer des équipements nautiques (3)
- Stationnement gratuit pour accéder aux équipements sportifs et/ou nautiques (3)
- Éliminer les fils électriques aériens (3)
- Changer les lampadaires (3)
- Ajouter des poubelles et du recyclage (2)
- Parc canin (2)

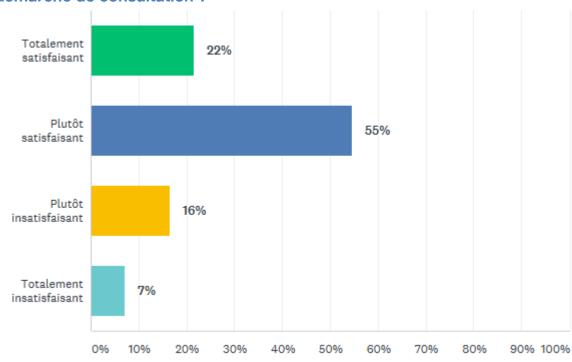
Développement économique (18) :

- Obtenir des commerces de proximité (alimentation, restaurants, etc.) (15)
- Cesser le développement commercial dans le secteur (3)

Question 32 : Satisfaction démarche de consultation. Avez-vous participé à l'une ou l'autre des étapes précédentes de consultation en lien avec la revitalisation du boulevard Sainte-Anne et ses abords (consultation en ligne et en personne tenue en 2013 ou consultations en personnes tenues en 2017) ?



Question 33 : Si oui, quel est votre niveau de satisfaction à l'égard de la démarche de consultation ?

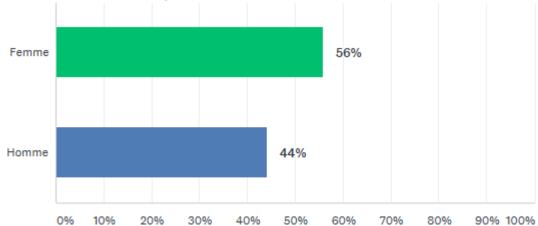


Cette question permettait aux participants d'émettre des commentaires à l'égard de la démarche de consultation, ce qui a permis à 20 personnes de le faire.

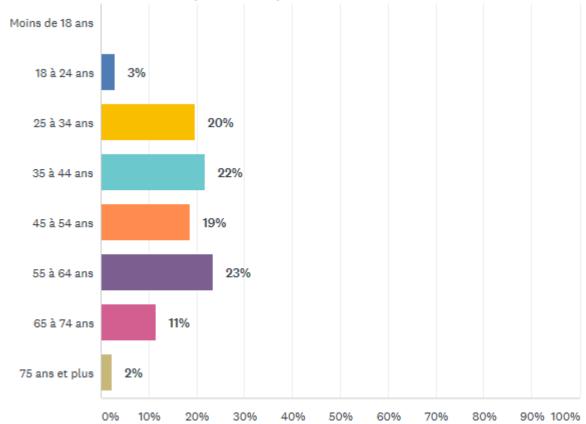
En ce qui concerne le **sentiment d'influence** (5) répondants déplorent que les recommandations des citoyens émis précédemment dans les démarches consultatives n'ont pas été prises en compte. Ensuite (5) autres font remarquer que les questions du **sondage** suscitent d'une manière prévisible l'adhésion collective et laissent peu de place aux commentaires sur les choix qui seront faits pour améliorer le secteur. Enfin, d'autres

personnes (4) dénoncent la **longueur de la démarche consultative** débutée en 2013. Enfin, si (2) personnes se sont dites satisfaites des consultations, d'autres (2) n'ont pas eu connaissance de la démarche ou en ont déploré le manque de vulgarisation (2).

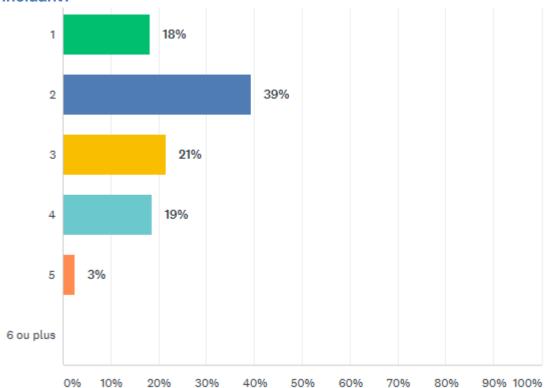




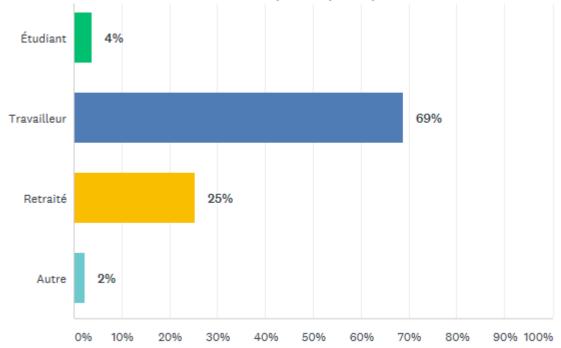




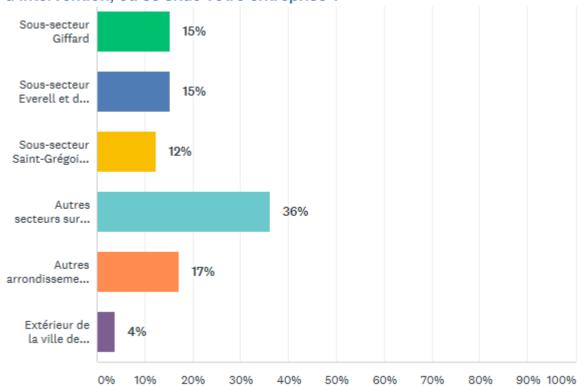
Question 36 : Combien de personnes résident à votre domicile, en vous incluant?



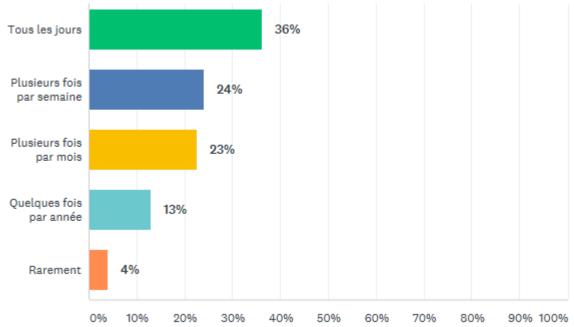
Question 37: Quelle est votre occupation principale?



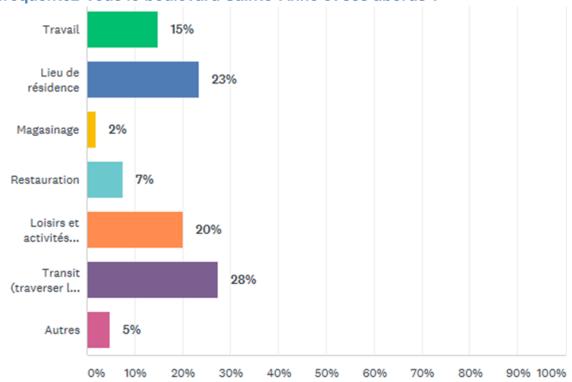
Question 38 : Lieu de résidence / Lieu Si vous êtes un résidant, où se situe votre lieu de résidence principale? Si vous exploitez une entreprise dans le secteur d'intervention, où se situe votre entreprise ?



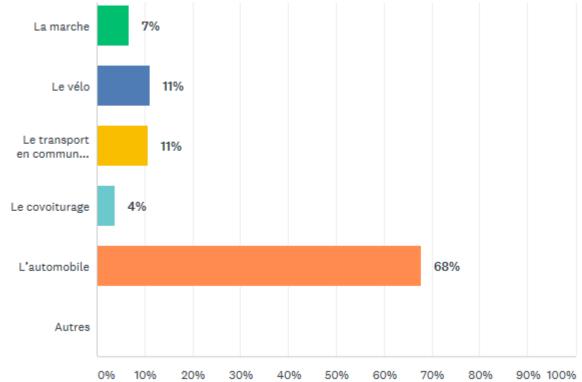
Question 39 : Fréquentation du secteur Vous fréquentez le boulevard Sainte-Anne et ses abords :



Question 40 : Raison de la fréquentation du secteur. Pour quelles raisons fréquentez-vous le boulevard Sainte-Anne et ses abords ?

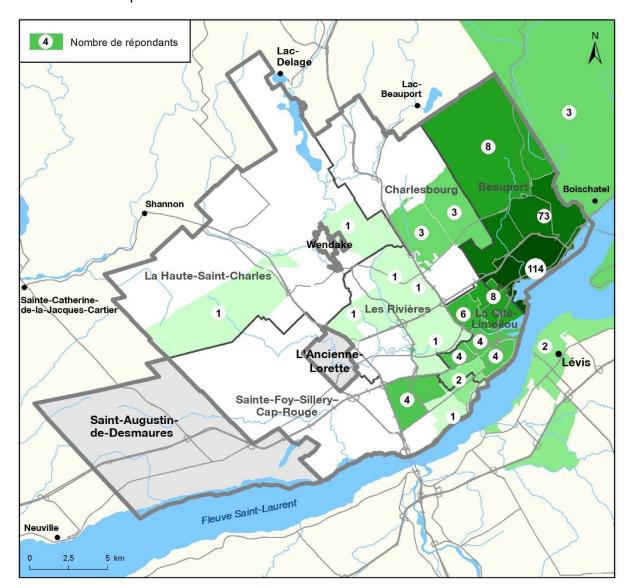


Question 41 : Mode de déplacements principal. Quel est le mode de transport que vous utilisez le plus souvent pour vos déplacements quotidiens ?



Question 42 : Code postal Si vous êtes un résidant, quels sont les trois premiers chiffres du code postal de votre résidence principale? Si vous exploitez une entreprise dans le secteur d'intervention, quels sont les trois premiers chiffres du code postal de votre entreprise ?

 Parmi les personnes qui ont répondu à cette question, la majorité réside ou a une place d'affaires dans l'arrondissement de Beauport, et en particulier dans le secteur concerné par la vision de revitalisation du boulevard Sainte-Anne et ses abords.



Question 43: Aimeriez-vous être tenu informé par courriel des prochaines étapes de la consultation en lien avec la revitalisation du boulevard Sainte-Anne? Si oui, veuillez indiquer votre adresse courriel?

 141 personnes nous ont laissé leur adresse courriel pour être tenu au courant des prochaines étapes.

VI. Annexe

Questionnaire utilisé pour la consultation en ligne

Vision de revitalisation du boulevard Sainte-Anne et ses abords Consultation en ligne

Questionnaire disponible à partir du site Internet de la Ville de Québec, sur la page : www.ville.quebec.qc.ca/planification_orientations/amenagement_urbain/grands_projets_urbains/boulevard_sainteanne/index.aspx

Ainsi que sur la page : www.ville.quebec.qc.ca/consultations

Administré du 21 septembre au 22 octobre 2017

Introduction

La Ville de Québec désire revitaliser le boulevard Sainte-Anne et ses abords dans l'arrondissement de Beauport. Depuis 2013, la Ville a mis en place un vaste exercice de consultation auprès de la population du secteur afin de préparer une planification détaillée des interventions municipales à déployer dans les prochaines années.

L'objectif du présent questionnaire est de connaître le niveau d'adhésion des citoyens à la vision de revitalisation du boulevard Sainte-Anne proposée et recueillir leurs commentaires.

Il vous faudra de 10 à 15 minutes pour répondre au questionnaire. Vos réponses sont anonymes et seront traitées de façon confidentielle.

Ce sondage s'adresse principalement aux citoyens de l'arrondissement de Beauport de Québec, bien que tous les citoyens intéressés peuvent y répondre.

Vous avez jusqu'au dimanche 22 octobre 2017, à 23 h 59, pour répondre au questionnaire. Seuls les questionnaires entièrement remplis seront analysés.

Pour en savoir plus sur l'ensemble de la démarche, rendez-vous au www.ville.quebec.qc.ca/planification_orientations/amenagement_urbain/grands_projets_urbains/boulevard_sainteanne/index.aspx

Merci de votre participation!

......

Question 1: Vision

Dans quelle mesure adhérez-vous à la Vision de revitalisation proposée par la Ville ?

Vision de revitalisation:

Réaliser une planification intégrée visant à réaménager le boulevard Sainte-Anne et ses abords de manière à créer un corridor urbain complet et à susciter le développement de projets immobiliers porteurs, et ce, dans le but de façonner un milieu de vie dynamique et vivant.

Choix de réponse : Tout à fait d'accord; Plutôt d'accord; Plutôt en désaccord; Tout à fait en désaccord

.....

Question 2: Objectifs

Dans quelle mesure adhérez-vous aux objectifs proposés par la Ville dans sa vision de revitalisation ?

Objectifs proposés:

- · Arrimer la vocation du boulevard et ses abords avec le Plan directeur du littoral est de la Commission de la Capitale nationale (CCNQ)
- · Établir le design du boulevard en fonction des contraintes et potentiels du milieu
- · Maintenir la fonctionnalité du boulevard tout en intégrant des éléments favorisant le transport collectif et actif*
- · Établir une planification à court, moyen et long terme et cibler les interventions municipales prioritaires
- · Mettre en place des outils réglementaires favorisant le redéveloppement du secteur et la cohabitation des usages**
- * Le transport actif correspond aux déplacements à pied ou à vélo.
- **Les usages correspondent aux activités qu'il est possible de faire sur une portion du territoire de la ville. Les usages sont réglementés par les municipalités. Exemple d'usage : commercial, résidentiel, industriel, parc, etc.

Choix de réponse pour chaque énoncé : Tout à fait d'accord; Plutôt d'accord; Plutôt en désaccord; Tout à fait en désaccord

Question 3: Interventions prioritaires

La vision de revitalisation est accompagnée d'un plan d'action afin d'en assurer sa mise en œuvre. Le plan d'action établit avec un certain niveau de précision la programmation municipale des actions prioritaires assurant la concrétisation des objectifs poursuivis par la vision de revitalisation. Le document est mis à jour périodiquement afin d'évoluer avec le projet.

La Ville de Québec propose dans son plan d'action une liste d'interventions municipales à accomplir à l'intérieur de la Vision de revitalisation du boulevard Sainte-Anne. Parmi celles-ci, certaines interventions sont identifiées comme des priorités d'actions.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les interventions prioritaires suivantes identifiées au plan d'action ?

- · Réaliser des aménagements ponctuels afin d'augmenter la sécurité et le confort des utilisateurs du boulevard, et ce, en fonction des interventions prévues par la Commission de la Capitale nationale du Québec (CCNQ)
- · Réaliser des aménagements ou mettre en place des incitatifs afin d'augmenter le verdissement des abords du boulevard
- · Évaluer la possibilité d'intégrer des fonctions non contraignantes* de haute technologie associées aux activités médicales ou connexes à celles-ci dans le secteur Giffard et D'Estimauville
- · Aménager un parc sur le site de l'ancien dépôt à neige Montmorency
- · Évaluer la faisabilité d'un concept de piste récréative en bordure du fleuve
- *Des fonctions non contraignantes signifient des activités générant peu de nuisances pour les citoyens (à l'inverse de l'industrie lourde par exemple).

Choix de réponse pour chaque énoncé : Tout à fait d'accord; Plutôt d'accord; Plutôt en désaccord; Tout à fait en désaccord

Question 4 : Parc sur le site de l'ancien dépôt à neige Montmorency

Dans les interventions prioritaires identifiées au plan d'action, la Ville de Québec propose d'aménager un parc sur le site de l'ancien dépôt à neige Montmorency. Ce terrain a une superficie de 6,3 hectares (soit environ la superficie de neuf terrains de soccer). Il est situé le long de la piste cyclable du Littoral entre l'autoroute Félix-Leclerc à l'est, et l'Avenue du Sous-Bois à l'ouest (voir image ci-dessous). La Ville de Québec réfléchit actuellement à la vocation future de ce parc.



Selon vous, quels sont les éléments que l'on devrait retrouver dans le futur parc ? Sachant qu'il ne sera peut-être pas possible d'inclure tous les éléments dans le parc, veuillez indiquer le niveau d'importance que vous accordez à chaque élément.

- · Un ou des terrains de sport de grande superficie (soccer, terrain de baseball, etc.)
- · Un ou des terrains de sport de moyenne superficie (basketball, volleyball, etc.)
- · Des espaces naturels avec fleurs, arbres et arbustes
- · Des modules de jeux pour enfants
- · Des équipements pour les activités de type planche à roulette
- · Des équipements et du mobilier dédiés à l'observation du fleuve
- · Des espaces et du mobilier de détente (bancs, tables à pique-nique, etc.)
- · Des terrains de pétanque
- · Une patinoire hivernale
- · Un parc canin
- · Autre (veuillez préciser)

Choix de réponse pour chaque élément : Très important; Assez important ; Peu important; Pas du tout important

Question 5 : Interventions pour l'axe Vocation et développement économique

La Ville de Québec propose dans son plan d'action une liste d'interventions municipales à accomplir à l'intérieur de la vision de revitalisation du boulevard Sainte-Anne. Parmi celles-ci, certaines abordent la vocation du boulevard Sainte-Anne et son développement économique.

Historiquement, la vocation du boulevard Sainte-Anne était associée principalement à l'industrie, la villégiature et l'occupation résidentielle de faible densité. Au cours des dernières années, l'arrivée d'ensembles résidentiels de plus fort gabarit a eu pour effet de transformer le milieu où persistent des vestiges industrialo-commerciaux, ce qui occasionne parfois une cohabitation difficile. Les commerces de proximité, quant à eux, sont peu nombreux et se concentrent principalement dans le secteur D'Estimauville ainsi qu'à l'intersection avec le boulevard François-De Laval.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les interventions suivantes à l'égard de la vocation et du développement économique du secteur ?

- · Tirer profit de la venue d'entreprises structurantes dans le secteur D'Estimauville pour créer des emplois et attirer de nouveaux résidents
- · Favoriser la venue de fonctions urbaines compatibles, notamment des équipements publics de loisirs, des habitations, des services de proximité et des activités économiques non contraignantes*
- · Générer des conditions favorables aux investissements privés, notamment pour la construction d'immeubles neufs et la rénovation du cadre bâti existant
- · Favoriser la réhabilitation des friches urbaines pour le redéveloppement du secteur

*Des activités économiques non contraignantes signifient des activités générant peu de nuisances pour les citoyens (à l'inverse de l'industrie lourde par exemple).

Choix de réponse pour chaque énoncé : Tout à fait d'accord; Plutôt d'accord; Plutôt en désaccord; Tout à fait en désaccord

Question 6 : Interventions pour l'axe Usages et cadre bâti

La Ville de Québec propose dans son plan d'action une liste d'interventions municipales à accomplir à l'intérieur de la vision de revitalisation du boulevard Sainte-Anne. Parmi celles-ci, certaines abordent la question des usages* et du cadre bâti.

* Les usages correspondent aux activités qu'il est possible de faire sur une portion du territoire de la ville. Les usages sont réglementés par les municipalités. Exemple d'usage : commercial, résidentiel, industriel, parc, etc.

Les abords du boulevard Sainte-Anne se distinguent par la présence de plusieurs lots de forme allongée au sud du boulevard Sainte-Anne et un ensemble de bâtiments d'aspects très différents. On retrouve généralement un cadre bâti de petit gabarit associé à une occupation résidentielle entrecoupée par des immeubles de plus gros gabarit associés à des activités commercialo-industrielles, de l'hôtellerie et des habitations résidentielles plus contemporaines. Également, bon nombre de propriétés situées en front du boulevard ne possèdent pas leur façade principale sur celui-ci, ce qui diminue la qualité visuelle du tronçon.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les interventions suivantes à l'égard des usages et du cadre bâti ?

- · Permettre une densification douce* du tronçon, notamment lors de la construction de nouveaux immeubles
- · Consolider la valeur patrimoniale du secteur Everell
- · Mettre en place un cadre règlementaire n'autorisant que des fonctions urbaines compatibles
- · Établir un cadre règlementaire exigeant que les façades principales soient en front du boulevard

*Une densification douce signifie l'ajout d'immeubles dans lesquels il est possible de loger un plus grand nombre de personnes qu'auparavant, sans toutefois construire des tours en hauteur. Il s'agit d'immeubles multifamiliaux à échelle humaine, respectant les caractéristiques du paysage et permettant une plus grande densité que des maisons unifamiliales de type bungalow.

Choix de réponse pour chaque énoncé : Tout à fait d'accord; Plutôt d'accord; Plutôt en désaccord; Tout à fait en désaccord

Question 7: Interventions pour l'axe Déplacements et mobilité

La Ville de Québec propose dans son plan d'action une liste d'interventions municipales à accomplir à l'intérieur de la vision de revitalisation du boulevard Sainte-Anne. Parmi celles-ci, certaines abordent la question des déplacements et de la mobilité.

La dimension très large du boulevard Sainte-Anne favorise difficilement la mise en place d'un cadre de vie intéressant et sécuritaire alors que le volume de déplacements véhiculaires ne nécessite pas une configuration variant de quatre à six voies. Outre le corridor du littoral, on dénote la présence d'un nombre limité d'équipements favorables aux transports actifs* et collectifs, équipements qui sont même parfois absents par endroit. Cette situation est également observable pour les déplacements collectifs.

*Les transports actifs englobent les déplacements à pied ou à vélo.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les interventions suivantes à l'égard des déplacements et de la mobilité?

- · Collaborer à la bonification de la desserte en transport en commun en intégrant les besoins en infrastructure du RTC dans la planification d'ensemble du boulevard
- · Augmenter la place réservée au transport actif et collectif dans l'emprise du boulevard
- · Limiter les impacts générés par la présence d'infrastructures lourdes à proximité ou directement dans la zone d'intervention
- · Accentuer la sécurité et le sentiment de sécurité des utilisateurs

Choix de réponse pour chaque énoncé : Tout à fait d'accord; Plutôt d'accord; Plutôt en désaccord; Tout à fait en désaccord

Question 8 : Interventions pour l'axe Aménagement et accès aux espaces publics

La Ville de Québec propose dans son plan d'action une liste d'interventions municipales à accomplir à l'intérieur de la vision de revitalisation du boulevard Sainte-Anne. Parmi celles-ci, certaines abordent l'aménagement et les accès aux espaces publics.

On dénote la présence d'un nombre limité d'espaces publics et d'équipements aux abords du boulevard Sainte-Anne permettant la contemplation du paysage et les loisirs, ce qui ne contribue pas à l'amélioration de la qualité du milieu de vie. Cette situation se répercute au niveau de l'aspect visuel général du tronçon qui se compose d'une omniprésence de voies routières et une absence de verdure et de mobilier urbain. De plus, les aménagements en place ne permettent pas de profiter de la présence du fleuve Saint-Laurent et de ses attraits.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les interventions suivantes à l'égard de l'aménagement et des accès aux espaces publics?

· Mettre en place des espaces publics de qualité répondant aux besoins des résidants, des visiteurs et des touristes

- · Aménager des sites et prévoir des équipements mettant en valeur le fleuve Saint-Laurent et ses berges
- · Implanter du mobilier urbain en fonction des besoins des différents types d'utilisateurs
- · Tirer profit de l'arrêt des activités du dépôt à neige Montmorency afin de créer un espace public d'intérêt
- · Réaliser des aménagements démontrant à court terme la volonté de la Ville de mettre en place un milieu de vie dynamique et intéressant
- · S'inscrire dans la vision du Plan directeur du Littoral Est afin de promouvoir l'importance d'avoir davantage d'accès visuels et physiques au fleuve Saint-Laurent

Choix de réponse pour chaque énoncé : Tout à fait d'accord; Plutôt d'accord; Plutôt en désaccord; Tout à fait en désaccord

Question 9 : Commentaires généraux

Avez-vous des commentaires ou suggestions concernant la vision, les objectifs ou les interventions proposées en vue de revitaliser le boulevard Sainte-Anne et ses abords ?

Oui. Lesquels (500 caractères maximum) Non

Question 10 : Satisfaction démarche de consultation

Avez-vous participé à l'une ou l'autre des étapes précédentes de consultation en lien avec la revitalisation du boulevard Sainte-Anne et ses abords (consultation en ligne et en personne tenue en 2013 ou consultations en personnes tenues en 2017) ?

Oui

Non

Si oui, quel est votre niveau de satisfaction à l'égard de la démarche de consultation? (Totalement satisfaisant ; Plutôt satisfaisant ; Plutôt insatisfaisant ; Totalement insatisfaisant) Commentaires (150 caractères maximum)

......

Profil du répondant

À quel genre vous identifiez-vous?

Femme

Homme

Dans quel groupe d'âge vous situez-vous?

Moins de 18 ans

18 à 24 ans

25 à 34 ans

35 à 44 ans

45 à 54 ans

55 à 64 ans 65 à 74 ans 75 ans et plus

Combien de personnes résident à votre domicile, en vous incluant

1

2

3

4

5

6 ou plus

Quelle est votre occupation principale?

Étudiant

Travailleur

Retraité

Autre

Lieu de résidence / Lieu

Si vous êtes un résidant, où se situe votre lieu de résidence principale? Si vous exploitez une entreprise dans le secteur d'intervention, où se situe votre entreprise?

Sous-secteur Giffard

Sous-secteur Everell et de l'ancienne cimenterie

Sous-secteur Saint-Grégoire-de-Montmorency et de l'étang de la Côte

Autres secteurs sur le territoire de l'arrondissement de Beauport

Autres arrondissements de la ville de Québec

Extérieur de la ville de Québec

Fréquentation du secteur

Vous fréquentez le boulevard Sainte-Anne et ses abords :

Tous les jours

Plusieurs fois par semaine

Plusieurs fois par mois

Quelques fois par année

Rarement

Raison de la fréquentation du secteur

Pour quelles raisons fréquentez-vous le boulevard Sainte-Anne et ses abords ?

Travail

Lieu de résidence

Magasinage

Restauration

Loisirs et activités sportives

Transit (traverser le secteur sans s'y arrêter pour se rendre à un autre endroit)

Autres

Mode de déplacements principal

Quel est le mode de transport que vous utilisez le plus souvent pour vos déplacements quotidiens?

La marche Le vélo Le transport en commun (autobus) Le covoiturage L'automobile Autres

Code postal

Si vous êtes un résidant, quels sont les trois premiers chiffres du code postal de votre résidence principale? Si vous exploitez une entreprise dans le secteur d'intervention, quels sont les trois premiers chiffres du code postal de votre entreprise?

Aimeriez-vous être tenu informé par courriel des prochaines étapes de la consultation en lien avec la revitalisation du boulevard Sainte-Anne ?

Oui. Courriel + vérification Non

Merci pour votre participation!